



La Regrippière

DEL- 2025 - 064

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 11  
Votants : 13

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Jeudi 20 novembre  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Salle du Prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal  
EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre

**OBJET :**

CONVENTION  
D'ADHÉSION A UN  
GROUPEMENT DE  
COMMANDES POUR  
LA MISE EN PLACE  
D'UN  
ENVIRONNEMENT  
NUMÉRIQUE DE  
TRAVAIL DANS LES  
ÉCOLES DE  
L'ACADEMIE DE  
NANTES

**PRÉSENTS :** M EVIN P., Mme DURAND A., M CAILLER R., Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU B., Mme BARON A., M DUGUE V., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

**EXCUSÉS :** M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-L, Mme PASQUEREAU C., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A.,

**POUVOIRS :** M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.  
Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme JOLIVET C.

**SECRETAIRE :** Mme FONTENEAU C.

-----  
Le Conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants

**Vu** le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour le marché public relatif à l'ENT e-primo ;

**Vu** le courrier de Madame la Rectrice de l'académie de Nantes relatif à la mise en œuvre du nouveau marché e-primo ;

**Considérant** l'intérêt pour la commune de participer à ce groupement de commandes afin de bénéficier des services de l'espace numérique de travail e-primo pour les écoles publiques du territoire communal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **D'approuver** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché public e-primo
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au nom de la commune, ainsi que tout document afférent à l'exécution de la présente délibération ;

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le 25 NOV. 2025

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 25 NOV. 2025



Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,  
Pascal EVIN

